



SEGUNDO EJERCICIO - PARTE B - FRANCÉS

10 de septiembre de 2025

El aspirante deberá realizar una traducción directa al español por escrito y sin diccionario, durante un tiempo máximo de UNA HORA, del siguiente texto:

La stratégie européenne pour une union de la préparation

La paix et la stabilité sont inhérentes au projet européen. Cependant, l'Europe est confrontée à une nouvelle réalité, marquée par des risques croissants et une grande incertitude. La guerre d'agression illégale menée par la Russie contre l'Ukraine, la montée des tensions géopolitiques, les attaques hybrides et cyberattaques commanditées par des États, les actes de sabotage visant des infrastructures critiques, la manipulation de l'information et l'ingérence étrangères, ainsi que la guerre électronique, sont devenus une constante de la réalité d'aujourd'hui. Il s'agit d'un coup de semonce pour l'Europe.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités préexistantes et a montré que les services de santé et les chaînes d'approvisionnement de l'Union, y compris en énergie, produits médicaux, denrées alimentaires et matières premières critiques, pouvaient être profondément perturbés. Dans le contexte actuel de concurrence géopolitique et économique acharnée, et de conflits, ces services et ces chaînes d'approvisionnement sont de plus en plus vulnérables à la manipulation et à la coercition économiques.

En outre, l'Union européenne est de plus en plus exposée aux conséquences du changement climatique, à la dégradation continue de l'environnement et au risque de nouvelles pandémies. L'Europe est le continent qui connaît le réchauffement le plus rapide. Elle a subi des catastrophes naturelles dévastatrices, allant des inondations aux sécheresses et aux incendies de forêt, en passant par l'érosion côtière, les vagues de chaleur et de froid et les tempêtes. S'il n'est pas remédié à cette situation en améliorant la capacité structurelle de nos sociétés à gérer les risques, les coûts humains, économiques et sociaux du changement climatique ne feront qu'augmenter dans les années à venir, notamment la pression croissante exercée par les effets négatifs du changement climatique dans d'autres parties du monde, par exemple la perturbation des routes commerciales et des chaînes d'approvisionnement mondiales. Le climat, l'environnement et la sécurité sont étroitement liés.

L'Europe a réagi à ces crises avec une rapidité et une détermination sans précédent, faisant preuve de solidarité et de résilience. Elle a rapidement mis en place une autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire, défini une politique d'acquisition conjointe de vaccins contre la COVID-19 et créé les programmes SURE et NextGenerationEU pour faire face à ses conséquences économiques et sociales. La Commission a été la première à proposer des solutions pour atténuer la flambée des prix de l'énergie et garantir la sécurité de l'approvisionnement, y compris des solutions de transport innovantes. Des millions de réfugiés ukrainiens ont trouvé refuge et hospitalité dans l'UE. Des outils européens tels que le mécanisme de protection civile de l'Union (MPCU) et la réserve stratégique de l'UE de capacités et de stocks européens de réaction aux catastrophes (rescEU) ont montré leur valeur ajoutée.

Aucune des crises majeures de ces dernières années n'a été isolée ou de courte durée. Elles s'inscrivent dans une tendance plus large découlant des changements politiques, économiques, climatiques, environnementaux et technologiques à long terme. L'Europe ne peut plus se contenter de réagir aux crises.



Le rapport Niinistö sur la préparation et l'état de préparation de l'UE a conclu qu'il était urgent, pour l'Europe, de renforcer sa préparation et son état de préparation civils et militaires pour faire face aux défis croissants actuels et aux crises futures. Ce rapport a appelé à un profond changement d'état d'esprit et a reconnu que la préparation n'était pas seulement une responsabilité nationale, mais aussi un effort européen commun exigeant un rôle accru de l'Union en matière de coordination et de soutien aux États membres. La présente stratégie s'appuie sur le rapport Niinistö et définit un plan d'action pour la mise en place d'une union de la préparation.

Pourquoi nous avons besoin d'une union de la préparation

Au fil du temps, l'UE a mis au point et amélioré ses multiples outils destinés à renforcer sa résilience structurelle, afin de faire face à certains types de risques et de réagir aux crises dans un certain nombre de secteurs. Toutefois, l'expérience a mis en évidence plusieurs lacunes dans le cadre de l'UE en matière de préparation.

Premièrement, la gestion des crises par l'UE est principalement réactive, plutôt que proactive. Cela s'explique également par une utilisation insuffisante des outils de prospective stratégique, d'anticipation et d'alerte précoce. Une évaluation intégrée des risques, des menaces et de leurs effets en cascade, y compris ceux qui proviennent de l'extérieur de l'Union, fait défaut.

Deuxièmement, la panoplie d'outils de gestion des crises de l'UE est fragmentée entre les différents services, institutions et agences et présente des lacunes en matière de coordination sectorielle et transfrontière. La coordination civile-militaire est insuffisante et le lien entre l'action intérieure et l'action extérieure de l'UE doit être renforcé.

Troisièmement, les structures et mécanismes existants au niveau de l'UE présentent des limites quant à leur échelle et à leurs ressources. La réaction aux crises résulte d'un engagement limité de l'ensemble de la société, y compris le secteur privé. Les mécanismes de financement de l'Union manquent de flexibilité et l'alignement stratégique des budgets nationaux est insuffisant.

L'union de la préparation apportera une valeur ajoutée aux actions des États membres, notamment en complétant les efforts nationaux, en renforçant la coordination et l'efficacité et en favorisant une culture de la préparation et de la résilience, tout en respectant pleinement la subsidiarité, les compétences nationales et les spécificités des États membres. Elle soutient l'obligation faite aux États membres d'agir dans un esprit de solidarité et de se prêter mutuellement assistance dans tous les types de crises, conformément à l'article 222 du TFUE.